



Pastille de chlore

Caractéristiques

- ELIPRO Pastille de chlore est un désinfectant universel, en comprimés effervescents libérant en solution de l'eau de javel. Elles permettent un dosage précis, un stockage réduit, une SURETE d'utilisation, une utilisation aisée et une distribution rationnelle.
- Répond aux normes EN 1276, EN 1650, EN 13697.
- Les agents chlorés sont reconnus comme étant d'excellents agents de désinfection et sont depuis longtemps utilisés pour cet usage.

Mode & doses d'emploi

- Désinfection des locaux, poubelles, sols, sanitaires...
- Utilisé pour le blanchiment du linge.
- Nettoyage et désinfection divers.
- Désinfecter votre surface de façon habituelle.
- Cuvette des WC : 1 pastille
- Réservoir des WC : 1 pastille pour action bactéricide
4 pastilles pour action fongicide
- Baignoire & lavabos : 1 pastille pour 10 litres
4 pastilles pour action fongicide
- Poubelle, éviers, ustensiles, réfrigérateur : 1 pastille pour 2 litres
- Sols et murs : 2 pastilles pour 10 litres action bactéricide
4 pastilles pour 10 litres action fongicide

Propriétés microbiologiques

- BACTÉRICIDE :
 - EN 1276 (Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Listeria monocytogenes, Salmonella enterica) 5 min, 20°C, 2 pastilles pour 10L
 - EN 13697 (Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Listeria monocytogenes, Salmonella enterica) 5 min, 20°C, 2 pastilles pour 10L ou 30 min, 20°C, 1 pastille pour 10L
- FONGICIDE :
 - EN 1650 (Candida albicans, Aspergillus niger) 15 min, 20°C, 4 pastilles pour 10L
 - EN 13697 (Candida albicans, Aspergillus niger) 15 min, 20°C, 4 pastilles pour 10L

Données physico-chimiques

- Aspect : Comprimé de 3,35 gr environ
- pH : 6,00 +/- 0,50 pour 1 gr / 100 ml d'eau
- Stockage : Stocker à l'abri de la chaleur et de l'humidité
- Matière active : Dichloroisocyanurate de sodium dihydrate (CAS 51580-86-0) 81% (m/m)
- TP02 - Désinfectant utilisé dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides.
- TP04 - Désinfectant pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.

Conditionnement

- Boîte de 1 kg soit 300 pastilles.

Législation - Sécurité

- Ne pas dépasser 2 pastilles / semaine pour les fosses septiques. Ne pas ajouter de pastille dans un autre produit. Ne pas faire de mélange.
- Formule déposée au centre anti-poison de Paris : 01 40 05 48 48
- Fiche de données de sécurité disponible sur simple demande ou sur www.elidis.pro
- Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.